

Rte

Réseau de transport d'électricité

Avenir énergétique de la Haute-Durance et rénovation du réseau de transport électrique

Le programme 2010-2020



DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

Solange AUDIBERT
Responsable communication externe
04 91 30 98 64
06 98 60 27 46
Fax : 04 91 30 96 06
solange.audibert@rte-france.com



POUR EN SAVOIR PLUS

www.rte-france.com

SYSTÈME ÉLECTRIQUE SUD-EST
82 avenue de Haïfa – BP 319
13268 MARSEILLE Cedex 08

Sommaire

	Communiqué de presse	3
I.	Le diagnostic énergétique de la Haute-Durance	4
II.	Le programme de rénovation du réseau	10
III.	La concertation avec le territoire	13
	Annexe	
	Présentation de RTE en région Sud-Est	16



Communiqué de presse

Un programme de rénovation du réseau pour la Haute-Durance

Après un an passé à la rencontre des acteurs du territoire pour mesurer les enjeux de développement de la Haute Durance, RTE et la Préfecture des Hautes-Alpes ont présenté ce jeudi 29 avril le programme d'investissements 2010 - 2020 destiné à garantir l'alimentation électrique du territoire pour les décennies à venir. Décliné en six projets, il sera progressivement mis en œuvre en fonction des besoins avérés du territoire. D'ici là, il va s'agir de lancer, projet par projet, la concertation sur le terrain et de développer des partenariats pour accompagner le développement durable de la Haute-Durance.

Jeudi 29 avril 2010, Monsieur Nicolas CHAPUIS, Préfet des Hautes-Alpes, a réuni les acteurs de la Haute-Durance - élus, associations, représentants socio-économiques et services de l'Etat - pour rappeler les enjeux énergétiques du nord du département et présenter le programme d'investissements envisagé par RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité. Un point d'étape avant d'engager la concertation sur les différents projets à mettre en œuvre pour satisfaire aux besoins énergétiques de la Haute-Durance.

A l'origine de ce programme de rénovation, un diagnostic a été mené par RTE avec les acteurs de la Haute-Durance. Bilan : le dynamisme économique et démographique de la haute vallée de la Durance génèrera un surplus de consommation électrique d'environ 70 à 80 MW d'ici 2020. Or, l'alimentation électrique de ce territoire repose essentiellement sur une ligne à 150 000 volts construite en 1936. Plutôt que de la reconstruire purement et simplement, RTE a souhaité aborder le problème sous l'angle du développement durable.

Après avoir rencontré plus de 300 Hauts-Alpins, organisé huit ateliers de travail avec les communautés de communes et deux réunions publiques à Embrun et L'Argentière - La Bessée, RTE a donc conçu un programme évolutif en fonction des besoins du territoire. Construire ce qui sera nécessaire au bon moment en supprimant au fur et à mesure les anciennes lignes devenues inutiles, tel est le principe qui a prévalu à la réalisation de ce programme.

De même, la construction d'un nouveau réseau électrique est l'occasion pour RTE de s'associer à l'avenir du territoire : trouver des tracés pour les ouvrages électriques respectant le cadre de vie des habitants, amener le haut débit au cœur de la vallée de la Durance, imaginer des pylônes adaptés aux paysages hauts-alpins, améliorer les perspectives visuelles depuis les sites patrimoniaux emblématiques, agir en faveur de la biodiversité, soutenir les démarches de maîtrise de la consommation d'électricité... Autant d'enjeux de développement durable auxquels RTE souhaite contribuer aux côtés de l'Etat et des collectivités locales.

Un vaste programme de projets et de partenariats qui démarre cette année pour se prolonger jusqu'en 2020. D'ici 2012, en tout cas, il s'agira de mener la concertation sur l'ensemble des six projets présentés ce 29 avril.

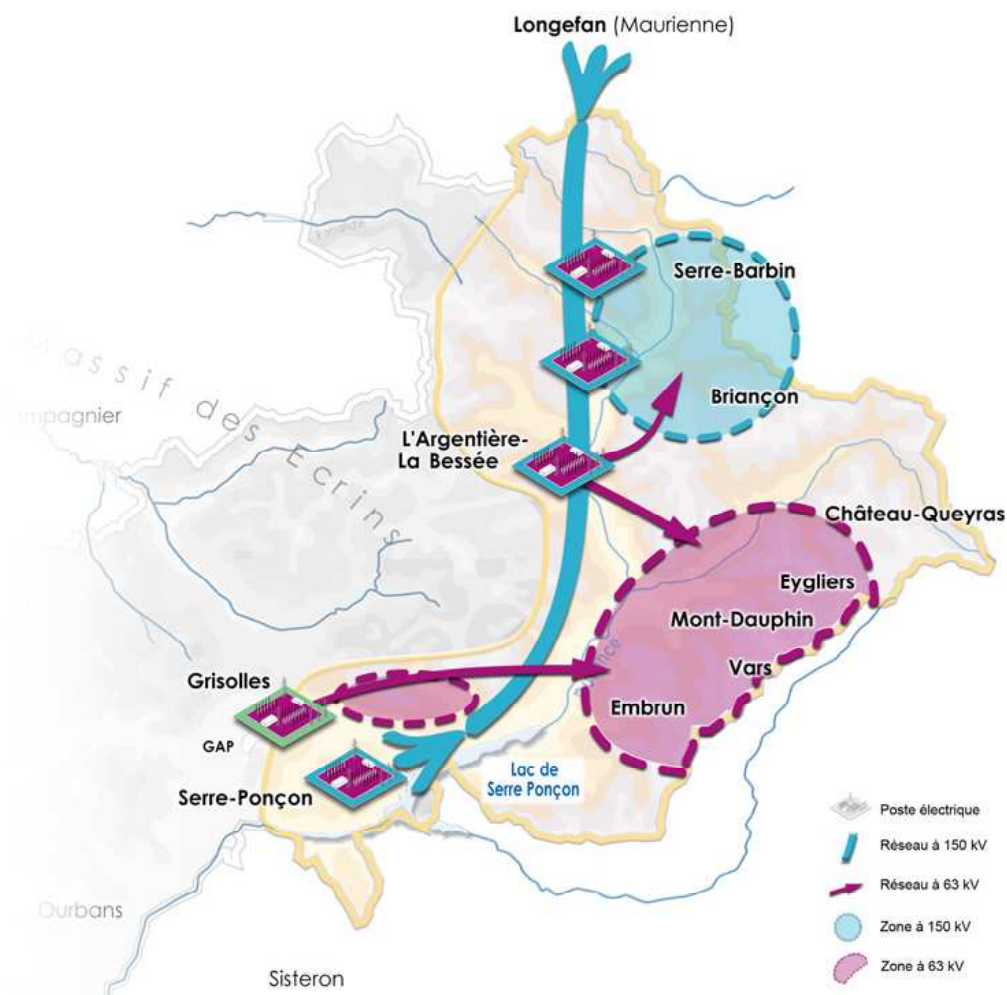


I. Le diagnostic énergétique de la Haute-Durance

La Haute-Durance : un territoire dynamique avec un réseau électrique fragile

Le réseau électrique des Hautes-Alpes a été construit progressivement à partir des années 1930 pour amener l'énergie produite par les torrents alpestres vers les consommateurs.

Artère principale de ce réseau, la ligne à 150 000 volts, issue de la vallée de la Maurienne et qui longe celle de la Durance, date de 1936. Construite dans un premier temps jusqu'à Embrun, l'ouvrage a été prolongé en 1942 jusqu'à Gap pour accompagner le développement de toute la partie « Est » des Hautes-Alpes.



A partir de 1950, le réseau électrique s'est étoffé et développé depuis cette artère principale pour alimenter par des lignes secondaires 63 000 volts tout le territoire des Ecrins au Queyras, du Briançonnais au Gapençais.

A la mise en service en 1961 du barrage de Serre-Ponçon, nouvelle source d'énergie pour les Alpes du sud, le « sens de l'énergie » s'est inversé. Depuis lors, le Briançonnais est principalement alimenté en électricité depuis Serre-Ponçon... et toujours grâce à la ligne à 150 000 volts.

Faire face à la croissance des besoins en électricité...

La hausse de la consommation d'électricité, particulièrement forte dans la période d'après-guerre, s'est poursuivie ces dernières années à un rythme plus modéré, de l'ordre de 1,5% par an.

Conjuguée à l'ancienneté des ouvrages, cette croissance de la consommation d'électricité conduit à une fragilisation de l'alimentation électrique de la haute vallée de la Durance, du Savinois au Briançonnais.

Si rien n'est fait à l'horizon 2016, les risques de coupures d'électricité augmenteront en fréquence et en durée sur ce territoire de la Haute-Durance. En cas d'incident sur le réseau, les interruptions d'alimentation électrique pourraient toucher 25% des clients en 2016 et jusqu'à 50% en 2020.

... et « passer la pointe »

Par ailleurs, on constate que la pointe de consommation d'électricité en Haute-Durance présente une particularité : elle a lieu l'hiver à 4 heures du matin alors qu'elle se mesure en France, également les jours de grand froid, mais plutôt vers 19 heures. Le fonctionnement du chauffage électrique résidentiel est pour beaucoup dans cette pointe de consommation exceptionnelle.

Il s'agit donc de dimensionner le réseau de transport d'électricité de la Haute-Durance pour « passer » cette pointe – et assurer l'alimentation de tous.

Pour ce faire, RTE a souhaité affiner le constat en réalisant avec tous les acteurs du territoire un diagnostic énergétique de la Haute-Durance.



Un diagnostic énergétique pour préciser les besoins du territoire

En tant qu'aménageur du territoire et conformément à sa mission de service public, RTE a proposé en 2009 à l'ensemble des acteurs du territoire de la Haute-Durance (élus, responsables économiques, entrepreneurs, producteurs d'électricité, services de l'Etat,...) de s'associer à une réflexion sur les enjeux énergétiques de leur territoire, préalablement à toute décision concernant la rénovation du réseau de transport d'électricité.

Ce diagnostic, aujourd'hui achevé, a servi de base au programme de rénovation du réseau prévu jusqu'en 2020. Il s'est appuyé sur trois piliers :

Un **volet développement** qui a permis de recenser les projets de développement et d'aménagement de la Haute-Durance qui pourront avoir potentiellement des conséquences sur les besoins énergétiques :

- Projets en matière d'agriculture, d'urbanisme, de tourisme, d'industrie, d'infrastructures,...
- Projets de production localisée d'énergie renouvelable (hydraulique, photovoltaïque,...)
- Projets de maîtrise de la demande d'énergie (consommation des bâtiments,...).

Un **volet énergie** piloté par un comité réunissant les acteurs de l'énergie (RTE, ADEME, eRDF, EDF, syndicat d'électrification des Hautes-Alpes...). Ce comité a analysé les conséquences des projets identifiés dans le précédent volet en termes d'impacts énergétiques et d'évolution des réseaux électriques.

Un **volet environnemental** qui a permis de recenser les principaux enjeux écologiques et paysagers de la Haute-Durance. Cette évaluation du territoire à grande échelle, réalisée par le bureau d'études environnementales ECOMED, a également été nourrie par des rencontres avec, en particulier, la majorité des associations environnementales locales, le Parc National des Ecrins et les services de l'Etat.



Des enseignements enrichis et partagés avec tous

Plusieurs temps de partage et de restitution ont été organisés dans la perspective d'aboutir à un projet électrique global pour la Haute-Durance, associant actions sur la demande d'énergie, développement de la production locale d'électricité et évolutions du réseau de transport d'électricité.

18 décembre 2008 : lancement de la démarche

Organisée sous l'égide de la Préfecture des Hautes-Alpes, la réunion du 18 décembre 2008 a marqué le début de la phase de diagnostic et d'études prospectives.

Avril 2009 : Huit ateliers territoriaux

Du 31 mars au 16 avril 2009, huit ateliers territoriaux ont été organisés en étroite collaboration avec les huit communautés de communes concernées : Communauté de commune du Pays de Serre-Ponçon, du Savinois-Serre-Ponçon, de l'Embrunais, de l'Escarton du Queyras, de la vallée de l'Avance, du Guillestrois, du Pays des Ecrins et du Briançonnais

Ces rencontres de proximité réunissant élus, services de l'Etat, associations et acteurs économiques des territoires ont permis d'identifier les projets pouvant avoir une influence sur l'évolution des besoins énergétiques de la Haute-Durance.



9 juillet 2009 : un forum de restitution pour les acteurs de la démarche

Les conclusions de la démarche ont été restituées le 9 juillet 2009 lors d'un forum rassemblant tous les acteurs de la Haute-Durance.

Octobre 2009 : deux réunions publiques d'information pour les habitants de la Haute-Durance

En octobre 2009, des réunions publiques ont été organisées de façon à partager avec la population le contenu du diagnostic énergétique et les hypothèses d'évolution du réseau de transport d'électricité.



Des projets de territoire traduits en consommation électrique et en programme de rénovation du réseau

Une consommation accrue d'électricité

Parmi les nombreux projets de développement exprimés lors des ateliers territoriaux, on retrouve notamment les projets de ZAC et d'accueil touristique en vallées et de développement de stations de ski en montagne. Ces projets ont été traduits en consommation énergétique et leurs effets sur la pointe de consommation ont été mesurés. Cette dernière permet en effet de dimensionner le réseau du futur.

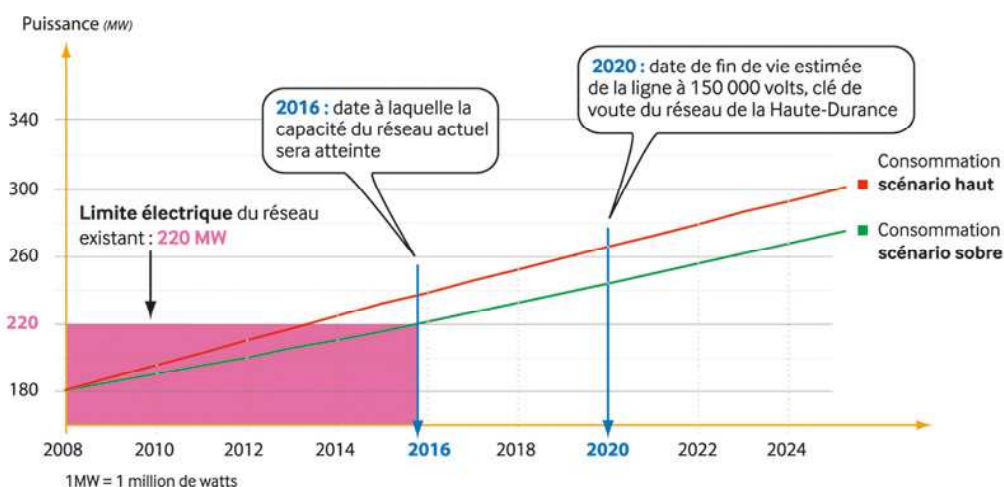
A partir des projets de développement listés, la consommation supplémentaire à la pointe a ainsi été estimée à 70 à 80 MW.

Un potentiel de maîtrise de l'énergie

Les actions en matière de sobriété énergétique qui seront menées dans le cadre des projets de développement du territoire ont également été prises en compte. Recensées lors des différents échanges avec les acteurs du territoire, elles ont été chiffrées entre 20 et 30 MW à la pointe à horizon 2020.

La puissance prévisible consommée à la pointe a donc été réévaluée en un scénario « sobre » de 250 MW à l'horizon 2020

L'ensemble de ces données a permis de déterminer la courbe de charge de la Haute-Durance dans le futur. Celle-ci a mis en évidence que la limite du réseau actuel, située à 220 MW, sera atteinte en 2016. Pour cette échéance, un premier renforcement de réseau sera alors indispensable.



Scénarii de croissance



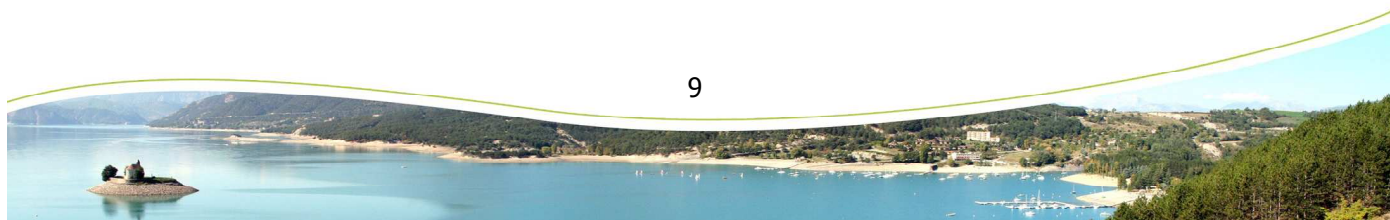
Un programme de réseau évolutif

Pour définir un programme de rénovation du réseau, les critères structurels suivants ont été pris en compte :

- la limite maximale du réseau actuel est de 220 MW. Une première étape d'optimisation du réseau devra donc être effective pour 2016 au regard de la « courbe de charge »
- la fin de vie de la ligne électrique à 150 000 volts, qui dessert le territoire entre la Maurienne et Serre-Ponçon, est estimée à 2020.

RTE en a conclu au besoin d'évoluer vers deux sources d'alimentation à 225 000 volts d'ici 2020. Cela permettra d'assurer le fonctionnement du réseau électrique en situation normale et de secours (lors d'avarie ou de travaux). Le réseau électrique à 63 000 volts devra parallèlement être renforcé.

L'objectif est de recréer, à l'horizon 2020, un réseau capable d'anticiper et d'accompagner le développement du territoire en permettant l'accroissement de la consommation et l'évacuation de la production d'énergie renouvelable à venir.



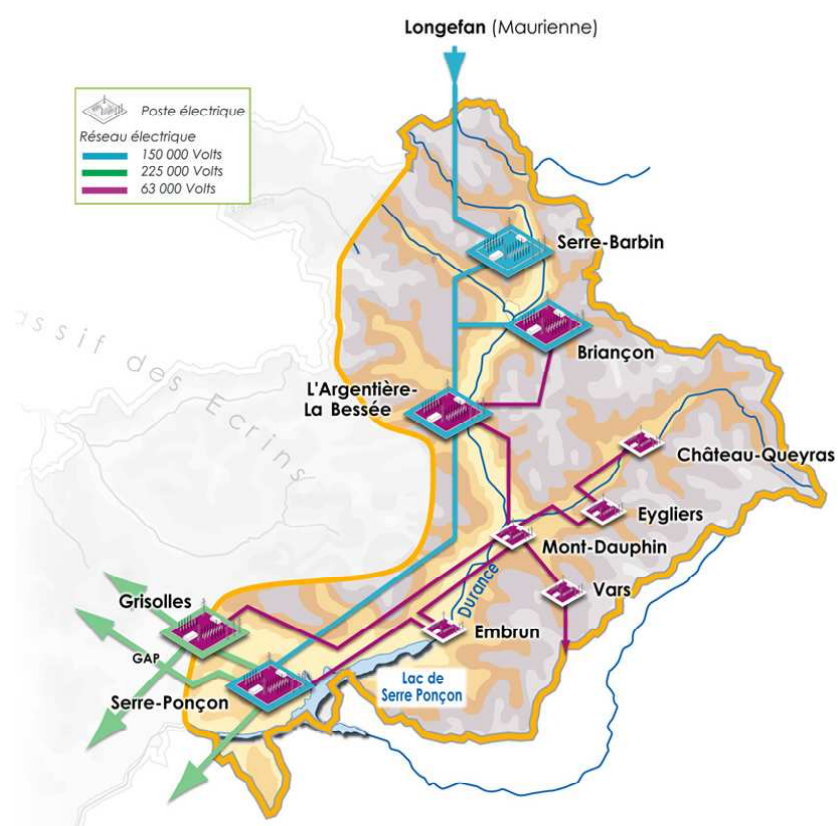
II. Le programme de rénovation du réseau

Un programme, six projets

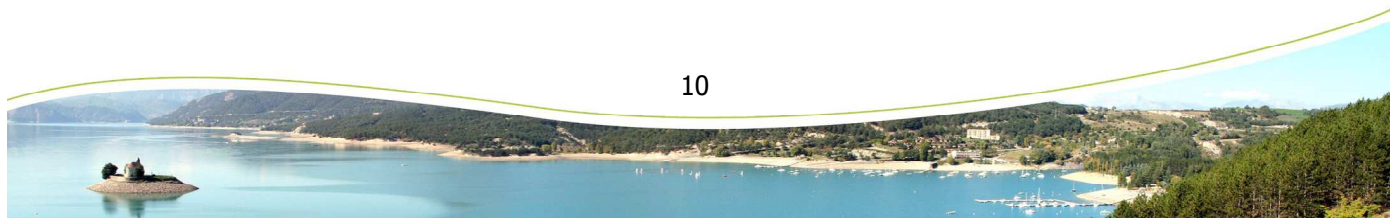
Pour tenir compte des évolutions prévisibles des besoins électriques du territoire, RTE a conçu un programme décliné en six projets. Ils seront réalisés les uns après les autres en fonction des besoins avérés du territoire.

Ces projets consistent à :

- Créer un réseau 225 000 volts en remplacement du réseau 150 000 volts actuel afin de donner l'énergie nécessaire au territoire
- Réutiliser au mieux les réseaux existants afin de préserver l'environnement de la Haute-Durance.



Le réseau électrique aujourd'hui



Le réseau à l'horizon 2016

Un projet principal...

Le projet principal (projet 4) de cette première phase de travaux consiste à remplacer la ligne à 150 000 volts existante par une ligne à 225 000 volts entre les postes électriques de L'Argentière - La Bessée et de Serre-Ponçon.

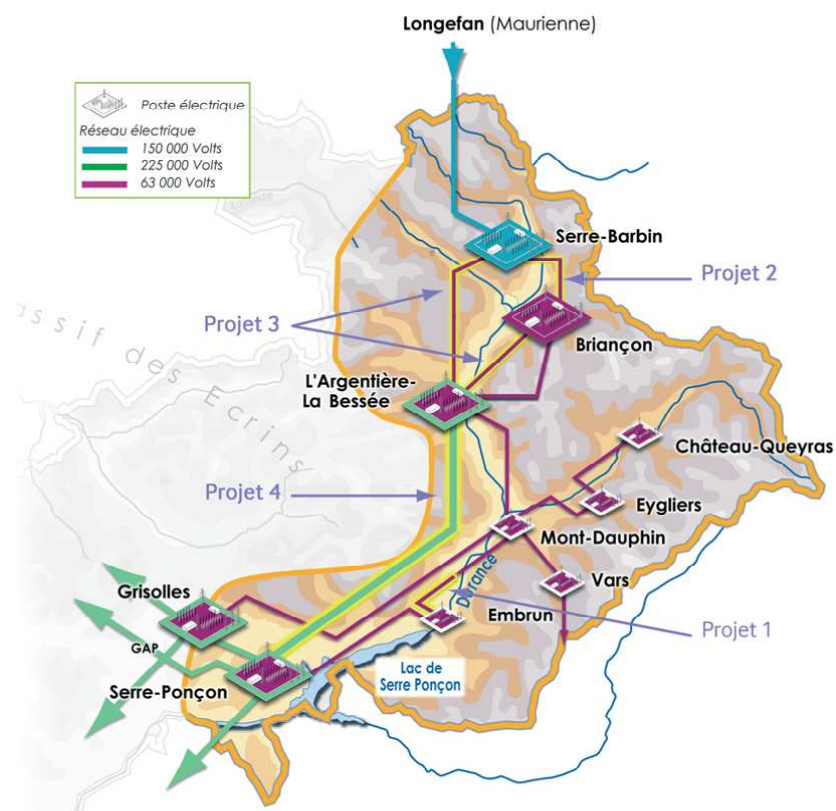
Le tracé de cette ligne sera recherché en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés sur la base d'études environnementales détaillées, notamment sur le paysage, la faune et la flore. Elle pourra rester en lieu et place de la ligne actuelle ou s'éloigner de son tracé pour tenir compte des évolutions survenues au sein du territoire depuis sa construction dans les années 30.

...et trois projets liés

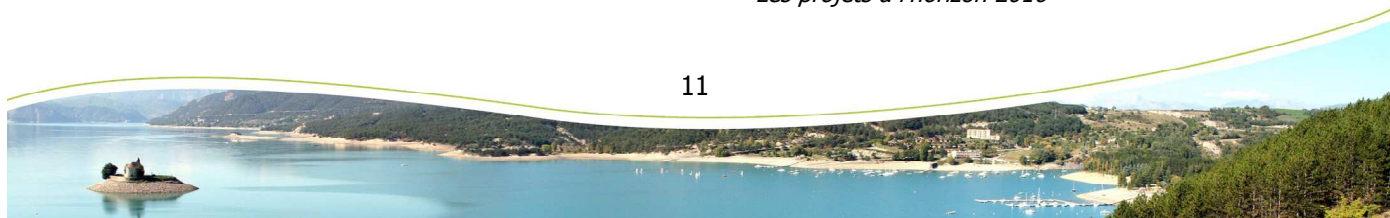
En complément, il faudra reconstruire les 5 derniers kilomètres de la ligne à 63 000 volts entre les postes d'Embrun et de Mont-Dauphin, côté Embrun (projet 1).

De plus, la suppression de la ligne à 150 000 volts entre L'Argentière et Serre-Barbin nécessite une réorganisation du réseau 63 000 volts pour la partie nord de la Haute-Durance. RTE interviendra sur le réseau à 63 000 volts entre:

- Briançon et Serre-Barbin (Le Monétier-les-Bains) (projet 2)
- Briançon et l'Argentière-La Bessée (projet 3)



Les projets à l'horizon 2016



Le réseau à l'horizon 2020

Un projet principal

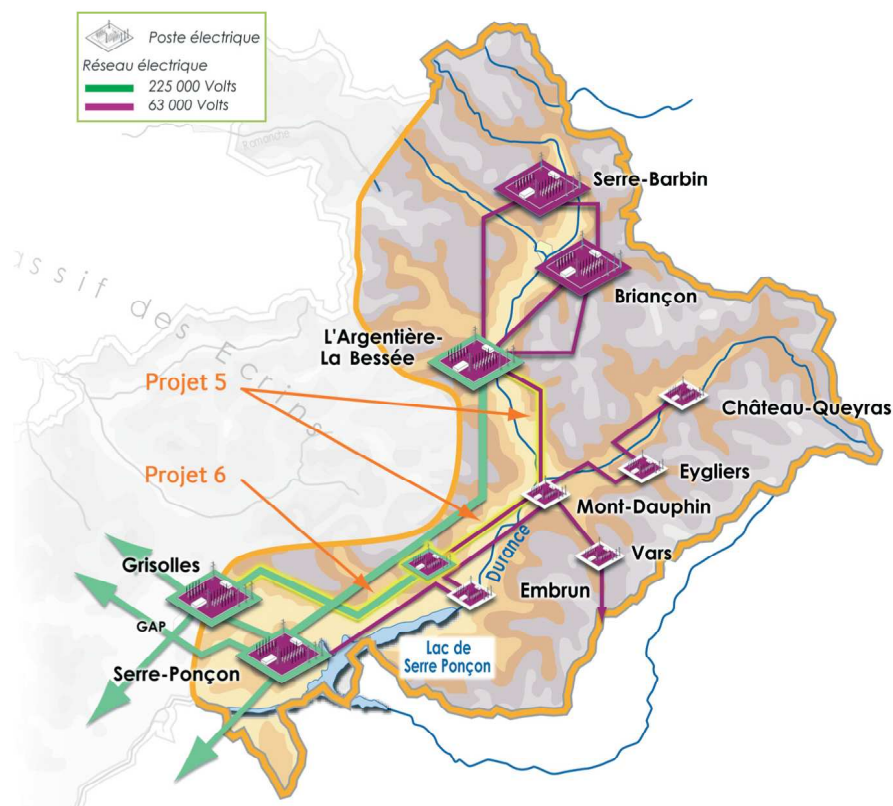
La 2ème phase du programme de réseau (**projet 6**) consiste à remplacer la ligne électrique à 63 000 volts actuelle entre les postes de Grisolles et l'Embrunais par une liaison à 225 000 volts avec création d'un poste de transformation 225 000 / 63 000 volts dans l'Embrunais. Celui-ci sera raccordé au réseau 63 000 volts existant pour alimenter le territoire. Son emplacement sera défini lors de la concertation.

Le tracé de la nouvelle ligne électrique sera aussi défini en concertation avec les acteurs concernés en s'appuyant sur des études environnementales poussées. Il pourra rester en lieu et place ou s'écarter du tracé de la ligne actuelle pour tenir compte au mieux de l'environnement local.

Un projet lié

La partie nord de la ligne à 63 000 volts allant de l'Embrunais jusqu'à L'Argentière - La Bessée via le poste de Mont-Dauphin sera rénovée et renforcée de manière à pouvoir accueillir un transit plus important afin de répondre aux besoins de ce territoire (**projet 5**).

Au final, le dernier tronçon de l'ancienne ligne à 150 000 volts entre le Briançonnais et la Maurienne sera supprimé.



Les projets à l'horizon 2020



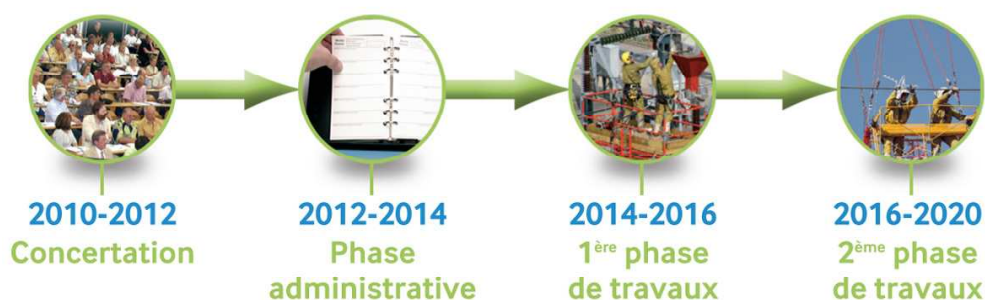
III. La concertation avec le territoire

6 concertations parallèles pour un même objectif

Les six projets qui forment le programme 2010-2020 sont présentés ensemble à la concertation car ils répondent à un même enjeu : préparer l'avenir de la Haute-Durance.

Les concertations sont placées sous l'égide de la préfecture des Hautes-Alpes. Elles réunissent autour du maître d'ouvrage RTE, les élus concernés, les services de l'Etat, les représentants des acteurs socio-économiques et des associations du territoire.

Ensemble, ils définissent pour chaque projet une aire d'étude, les fuseaux de passage puis les tracés des futurs ouvrages. La population de la Haute-Durance est également invitée à participer aux enquêtes publiques.



Le planning jusqu'en 2020



L'environnement, au cœur de la concertation

De nombreuses études environnementales (paysagères, faunistiques et floristiques ...) viendront alimenter la réflexion commune tout au long de la concertation. Des diagnostics et analyses complémentaires pourront être engagés.

Des mesures d'accompagnement pour la Haute-Durance

Les ouvrages aériens donneront lieu au versement d'indemnités pour les propriétaires et communes concernées (taxe sur les pylônes 225 000 volts). Tout comme l'exploitation des postes de transformation électrique qui impliquera le versement de taxes aux municipalités.

8 % du montant total d'investissement des ouvrages réalisés en aérien sera consacré à la mise en place d'un Plan d'Accompagnement de Projet. Ce plan permettra de financer des projets locaux de développement durable définis en concertation avec les communes.



Des partenariats pour co-construire un véritable projet de développement durable

En 2009, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour l'avenir énergétique de la Haute-Durance. RTE souhaite poursuivre les partenariats engagés afin d'imaginer des solutions innovantes pour accompagner le développement durable de la Haute-Durance.

Quelques pistes de partenariats déjà envisagées :

- Avec le Parc National des Ecrins, pour concevoir une approche originale dans le domaine de la biodiversité,
- Avec le Conseil général des Hautes-Alpes, pour amener l'internet très haut-débit, via le réseau électrique, dans les territoires ruraux,
- Avec l'Etat et l'Ademe, sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans la montagne haut-alpine,
- Avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) des Hautes-Alpes, pour développer de nouveaux pylônes adaptés aux paysages de la haute vallée de la Durance,
- Avec la Ville de Briançon, en ayant participé au 2ème salon du développement durable du 23 au 25 avril dernier, pour informer notamment du rôle du réseau de transport d'électricité vis-à-vis de la production d'énergie photovoltaïque et hydraulique.

D'autres initiatives verront le jour au cours de l'avancée du programme et de ses différents projets. Les mesures d'accompagnement liées aux projets aériens viendront soutenir les actions engagées.



ANNEXE : Présentation de RTE en région Sud-Est

RTE est le gestionnaire du Réseau de Transport d'électricité en France. Il exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension (de 63 000 volts à 400 000 volts). Entreprise de service public, RTE est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. L'électricité ne se stockant pas, RTE doit assurer en permanence l'équilibre production – consommation.

RTE achemine l'électricité, dans une totale indépendance et sans discrimination, entre les fournisseurs d'électricité et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (eRDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

RTE est organisé en sept régions.

Le territoire d'action de RTE pour le Sud-Est comprend la région PACA, le Gard et la moitié sud des départements de l'Ardèche et de la Drôme soit un territoire de 52 000 km²:

RTE Sud Est, c'est :



- . 750 collaborateurs
- . 8 550 km de lignes dont :
450 km de lignes en souterrain
- . 380 postes électriques

- . 135 millions d'euros d'investissement en 2009
- . 131 millions d'euros d'investissement prévus en 2010



